



Société des éleveurs de moutons
de race pure du Québec

Formulaire de plainte

Si vous êtes insatisfait(e) des services que vous avez reçus, auriez dû recevoir, recevez ou requérez à la Société des éleveurs de moutons de race pure du Québec, ce formulaire de plainte vous facilitera la tâche si vous désirez le faire savoir officiellement. Conformément à la décision par résolution du conseil d'administration le 27 octobre 2011, la SEMRPQ a élaborée une procédure d'examen des plaintes formulées par les membres. La procédure se lit comme suit :

- Acheminer au membre qui a fait une plainte un avis indiquant la date de réception de sa plainte;
- La plainte sera transmise au prochain conseil d'administration;
- Permettre à la personne qui porte plainte, ainsi qu'à la personne visée par la plainte, de présenter leurs observations;
- Informer la personne qui a porté plainte des conclusions motivées et des décisions encourues suite au traitement de la plainte.

Ce formulaire vous offre la possibilité de déposer une plainte officielle donnant lieu au processus décrit ci-dessus. Vous pouvez vous prévaloir de ce droit en remplissant le formulaire et en le soumettant accompagné d'un montant de 25\$ pour analyse. Suite à l'étude de votre plainte, le montant vous sera rendu si le conseil d'administration accueille favorablement votre requête.

Votre opinion sera prise en compte et vous serez informé. Si vous avez besoin d'aide pour remplir le formulaire ou d'informations supplémentaires, nous vous invitons à communiquer avec le directeur général de la société.

Soyez assuré(e), Madame, Monsieur, que nous avons à cœur de bien vous représenter et de défendre vos intérêts et nous considérons votre opinion comme constructive dans notre volonté de favoriser le développement de l'élevage des moutons de race pure au Québec.

Votre conseil d'administration
